



**6-11 juillet 2017**  
**LUXEMBOURG**

**50<sup>e</sup> anniversaire de**  
l'Assemblée parlementaire  
de la Francophonie

**43<sup>e</sup> session de**  
l'Assemblée parlementaire  
de la Francophonie

**8<sup>e</sup> édition du Parlement**  
francophone des jeunes

## DOSSIER DE PRESSE

43<sup>E</sup> SESSION

LUXEMBOURG (LUXEMBOURG)

6 AU 11 JUILLET 2017

**apf.francophonie.org**

 **APF | Assemblée parlementaire de la Francophonie**

 **@APFfrancophonie**

**chd.lu**

 **Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg**

 **@ChambreLux**



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE  
DE LA FRANCOFONIE

## Table des matières

<b>1. PRÉSENTATION DE LA 43<sup>E</sup> SESSION DE L'APF.....</b>	<b>3</b>
1.1 LE DÉROULEMENT DE LA SESSION .....	3
1.2 LA THÉMATIQUE DE LA 43 <sup>E</sup> SESSION .....	3
1.3 LE CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DE L'APF .....	4
<b>2. L'APF ET LA SECTION HÔTE : LA CHAMBRE DES DÉPUTES DU LUXEMBOURG.....</b>	<b>5</b>
2.1 L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE.....	5
A. HISTORIQUE.....	5
B. LES INSTANCES .....	5
C. LES DIRIGEANTS DE L'APF .....	7
D. LES MISSIONS DE L'APF.....	8
2.2 LA SECTION HÔTE : LA CHAMBRE DES DÉPUTES DU LUXEMBOURG .....	9
A. LA CHAMBRE DES DÉPUTES DU LUXEMBOURG.....	9
B. LA DÉLÉGATION DE LA CHAMBRE DES DÉPUTES AUPRES DE L'APF .....	10
<b>3. AUTRES ÉVÈNEMENTS FRANCOPHONES .....</b>	<b>13</b>
3.1 LA 8 <sup>E</sup> EDITION DU PARLEMENT FRANCOPHONE DES JEUNES (PFJ).....	13
3.2 L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION DES SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX DES PARLEMENTS FRANCOPHONES (ASGPF) .....	14
<b>4. INFORMATIONS PRATIQUES.....</b>	<b>15</b>
4.1 LE DÉROULEMENT DES TRAVAUX DE LA SESSION.....	15
(SOUS RESERVE DE MODIFICATIONS) .....	15
4.2 PRINCIPAUX THÈMES DES RÉUNION DES COMMISSIONS ET DU RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES.....	17
<b>ANNEXE 1 .....</b>	<b>18</b>
RENSEIGNEMENTS PRATIQUES.....	18
<b>ANNEXE 2 .....</b>	<b>19</b>
COMPOSITION DE L'APF .....	19
<b>ANNEXE 3 .....</b>	<b>20</b>
SECTIONS PARTICIPANT AU PFJ.....	20

## 1. PRÉSENTATION DE LA 43<sup>e</sup> SESSION DE L'APF

### 1.1 LE DÉROULEMENT DE LA SESSION

Les parlementaires membres des différentes sections de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) se réunissent une fois par an en Assemblée plénière. Au préalable, l'APF réunit dans les jours précédents son Bureau, ses commissions permanentes ainsi que le Réseau des femmes parlementaires.

L'Assemblée plénière adopte un certain nombre de résolutions préparées par les commissions.

Le débat général est l'occasion pour les parlementaires francophones d'échanger, de s'informer des bonnes pratiques et de prendre position sur des sujets transversaux touchant l'espace francophone.

Enfin, la Secrétaire générale de la Francophonie livre son rapport d'activités devant l'Assemblée plénière et échange avec les parlementaires lors d'une séance d'échange avec les parlementaires francophones.

Près de 600 participants et plus d'une vingtaine de présidents d'Assemblées parlementaires sont attendus à Luxembourg pour la 43<sup>e</sup> Session de l'APF.

### 1.2 LA THÉMATIQUE DE LA 43<sup>e</sup> SESSION

Sur proposition de la section luxembourgeoise, le thème retenu pour le débat général de la 43<sup>e</sup> Session de l'APF est : « Diversité linguistique, diversité culturelle, identité(s) ».

La section hôte propose d'examiner ce thème de deux manières distinctes, le mardi 11 juillet à partir de 9 h 00.

- 1) **Discours inaugural du Prof. Louis CHAUVEL** sur le thème « Sociétés francophones dans le monde de 2050 ; une génération de développement humain soutenable ».

Monsieur Chauvel est professeur de sociologie à l'Université de Luxembourg, Directeur de l'Institut PEARL pour la Recherche sur les Inégalités Socio-Economiques (IRSEI, Institute for Research for Socio-Economic Inequality).

- 2) **Débat organisé**

La seconde phase du débat général sera l'occasion pour les sections qui le souhaitent de partager leur point de vue et leur expérience sur le thème retenu. Dans ce contexte, trois grands sous-thèmes feront l'objet du débat, à savoir :

***La Francophonie, vecteur de diversité linguistique***

***La dialectique des identités et la promotion des valeurs fondamentales de la Francophonie***

***Consolider la diversité à travers la coopération interparlementaire***

### 1.3 LE CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DE L'APF

La 43<sup>e</sup> Session revêt une dimension particulière puisqu'elle marque le cinquantième anniversaire de l'APF qui a été créée en 1967 à Luxembourg sous le nom d'Association internationale des parlementaires de langue française (AIPLF). Pour l'occasion, un ouvrage retraçant l'histoire de l'institution a été réalisé avec les éditions Gallimard. Cet ouvrage sera offert à tous les participants de la 43<sup>e</sup> Session. Une exposition invitant à un retour sur les débuts de la Francophonie parlementaire et son évolution a été installée au Centre de Congrès européen de Luxembourg (ECCL) et une rue de la Francophonie sera inaugurée le 9 juillet dans le Ban de Gasperich, à Luxembourg-Ville.

## 2. L'APF ET LA SECTION HÔTE : LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS DU LUXEMBOURG

### 2.1 L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

#### A. HISTORIQUE

**« Ce sont les peuples qui, par l'intermédiaire de leurs élus, pousseront les gouvernements à aller de l'avant. Il faudrait réunir dans une association interparlementaire les parlements de tous les pays où l'on parle le français. »**

**Léopold Sédar Senghor (février 1966)**

L'APF a été créée à l'issue de l'adoption d'une proposition de Léopold Sédar Senghor - avec le soutien actif de Charles Helou, Habib Bourguiba, Norodom Sihanouk et Hamani Diori - en mai 1967, à Luxembourg. Un certain nombre de parlementaires francophones se sont réunis afin de créer une association pour défendre la langue française et assurer son rayonnement, nommée l'association internationale des parlementaires de la langue française (AIPLF). Au fil des années, cette dernière a évolué pour devenir l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF). Aujourd'hui, l'APF est composée de [83](#) sections réparties sur les cinq continents.

L'APF est un [lieu de débats et d'échanges](#) : elle adopte des résolutions sur des sujets intéressant la communauté francophone. Elle participe à la vie institutionnelle par les Avis et recommandations qu'elle soumet aux chefs d'État et gouvernement lors des Sommets de la Francophonie.

L'APF est également un acteur de la coopération interparlementaire francophone.

#### B. LES INSTANCES

Plusieurs structures délibérantes composent l'APF : [l'Assemblée plénière](#), [le Bureau](#), quatre commissions, le Réseau des femmes parlementaires, le Réseau de lutte contre le VIH/Sida, le paludisme et la tuberculose, et les assemblées régionales.

##### - LES COMMISSIONS PERMANENTES



[La Commission des affaires parlementaires](#) examine les questions parlementaires d'intérêt commun, les orientations générales de la coopération interparlementaire, les questions juridiques dans l'espace francophone, les droits et les libertés et le développement de la démocratie.

[La Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles](#) examine les questions relatives à l'expression culturelle en langue française, l'éducation, la formation, la communication, les technologies de l'information et des communications et l'audiovisuel. Elle comprend une sous-commission de l'éducation.



[La Commission de la coopération et du développement](#) examine les questions relatives au développement humain, au développement durable et au développement économique sous l'angle de la coopération, de la démocratie et de la solidarité.

[La Commission politique](#) examine les questions politiques, l'Etat dans le droit mais aussi les rapports avec les institutions francophones et les questions juridiques relatives au règlement et à ses dispositions d'application.



- [LE RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES](#)

Le [Réseau des femmes parlementaires](#) a pour vocation de promouvoir une meilleure participation des femmes à la vie politique, économique, sociale et culturelle, mais aussi de [renforcer la place et le rôle des femmes](#) dans les milieux politiques et parlementaires.

- [LE RÉSEAU PARLEMENTAIRE DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA, LA TUBERCULOSE ET LE PALUDISME](#)

Le Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme a été créé par l'APF en partenariat avec ONUSIDA dans le cadre de la résolution sur le renforcement de la lutte contre VIH/SIDA en Afrique, adoptée à Yaoundé en 2000. Le réseau a ensuite été étendu à la tuberculose et au paludisme par l'adoption d'une résolution lors de la 40<sup>e</sup> Session de l'APF à Ottawa. Il est placé sous la responsabilité de la [Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles](#).

- [LES ASSEMBLÉES RÉGIONALES](#)

Les assemblées régionales sont en charge de la mise en œuvre des objectifs de l'APF dans le contexte des régions. On en dénombre quatre : [Afrique](#), [Amérique](#), [Asie-Pacifique](#) et [Europe](#).

---

## C. LES DIRIGEANTS DE L'APF



**Aubin Minaku Ndjalandjoko**

Président de l'APF,

Président de l'Assemblée nationale de République démocratique du Congo

[Biographie](#)



**Jacques Chagnon**

Premier Vice-président de l'APF,

Président de l'Assemblée nationale de Québec

[Biographie](#)



**Michèle André**

Secrétaire générale parlementaire,

Sénatrice française

[Biographie](#)

## D. LES MISSIONS DE L'APF

Outre sa mission diplomatique, l'APF a également une mission de coopération.

### - ASSEMBLÉE CONSULTATIVE DE LA FRANCOPHONIE

La Charte de la Francophonie définit dans son article 2 l'Assemblée parlementaire de la Francophonie comme l'« Assemblée consultative de la Francophonie ». A ce titre, l'APF participe à la vie institutionnelle de l'espace francophone par ses [Avis](#) et recommandations. Elle est ainsi invitée à participer aux travaux des Sommets des chefs d'États et de gouvernements ainsi qu'aux activités des autres instances francophones.

### - LA COOPÉRATION

L'APF joue un rôle de coopération et de coordination des actions des parlements francophones. Ses actions dans les domaines de la coopération ont pour objectifs de renforcer la solidarité entre les institutions parlementaires et de promouvoir une bonne gouvernance.

- Le [programme Noria](#) est un programme de coopération parlementaire dédié à la mise en place et à la modernisation des systèmes d'information dans les parlements francophones.
- Les [actions au bénéfice des parlementaires](#) et des fonctionnaires ont été mises en place par l'APF afin de renforcer les capacités des parlementaires francophones. Ces actions prennent la forme de [séminaires d'échange](#) et d'information pour des parlementaires d'un parlement national ou d'une région.
- Les [actions au bénéfice des femmes](#) : depuis 2004, l'APF, via le réseau des femmes parlementaires, organise des [séminaires spécifiquement](#) dédiés aux femmes.
- Les **programmes multilatéraux de développement parlementaire** : l'APF assure un rôle de coopération et de coordination au bénéfice des parlements en sortie de crise (Mali, Madagascar).
- Le [Parlement francophone des jeunes](#) est une simulation parlementaire qui vise à développer la formation civique et à renforcer la solidarité des jeunes en provenance de toute l'espace francophone en les initiant à l'activité parlementaire. Sa création a été entérinée par le Sommet des chefs d'États et de gouvernements de la Francophonie à Moncton, en septembre 1999, et sa mise en œuvre a été confiée à l'APF.
- Les [Parlements nationaux jeunes](#) ont été créés en collaboration avec l'OIF. Ils ont pour objectif de renforcer les Parlements de jeunes au sein des sections membres et de susciter la création de telles structures. De cette collaboration sont nés six Parlements nationaux de jeunes.
- Dans le cadre de sa **volonté de promouvoir la démocratie et les droits de l'homme** l'APF participe entre autre à des missions d'observation électorale.



## 2.2 LA SECTION HÔTE : LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS DU LUXEMBOURG

### A. LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS DU LUXEMBOURG

Le Parlement luxembourgeois, appelé officiellement Chambre des Députés, est un Parlement monocaméral.

La Chambre des Députés est composée de 60 députés élus pour cinq ans au système de la représentation proportionnelle dans quatre circonscriptions (Centre, Nord, Sud et Est).

Son président est actuellement [Mars Di Bartolomeo](#), député socialiste (LSAP).

La Chambre des Députés exerce le pouvoir législatif. Elle a pour principale fonction de voter les projets et propositions de loi. Outre son rôle législatif, le Parlement luxembourgeois joue un rôle important dans la nomination des membres du Conseil d'État et de la Cour des comptes. La Chambre désigne en outre le médiateur, les membres du Centre pour l'égalité de traitement et le Commissaire aux comptes de la Société Nationale de Crédit et d'Investissement. Elle siège dans la capitale et ses séances sont publiques. Depuis les dernières élections législatives (2013), six groupes et sensibilités politiques sont représentés à la Chambre des Députés.



Président de la délégation : **Mars Di Bartolomeo**

Mars Di Bartolomeo est le Président de la Chambre des Députés et membre du groupe politique socialiste (LSAP). Il préside la Conférence des Présidents et le Bureau de la Chambre des Députés. Mars Di Bartolomeo a exercé deux fois (2004-2009 et 2009-2013) la fonction de Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale.



**Laurent Mosar**

Laurent Mosar est Vice-Président de la Chambre des Députés et membre du groupe politique chrétien-social (CSV). Il est également Vice-Président de la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration. De plus, il est membre de la Commission de l'Economie, de la Commission juridique et de la Commission des Finances et du Budget.



### **Alex Bodry**

Alex Bodry est Président du groupe politique socialiste (LSAP). Il est également Président de la Commission des Institutions et de la Révision constitutionnelle, Vice-Président de la Commission des Finances et du Budget. De plus, il est membre de la Commission du Règlement, de la Commission de Contrôle parlementaire du Service de Renseignement de l'Etat, de la Commission de la Force publique et de la Commission juridique. Alex Bodry est le Trésorier de l'APF.



### **Anne Brasseur**

Anne Brasseur est membre du groupe politique démocratique (DP). Elle est Vice-Présidente de la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire et Présidente de la délégation luxembourgeoise auprès de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Elle a présidé l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe de 2014 à 2016.



### **Viviane Loschetter**

Viviane Loschetter est Vice-Présidente de la Chambre des Députés et membre du groupe politique « déi gréng » (les verts). Elle préside également la Commission juridique. De plus, elle est membre de la Commission des Finances et du Budget, de la Commission du Règlement et de la Commission de Contrôle parlementaire du Service de Renseignement de l'Etat.



### **Octavie Modert**

Octavie Modert est Vice-Présidente du groupe politique chrétien-social (CSV). Elle est également Vice-Présidente de la Commission de la Fonction publique et de la Réforme administrative. De plus, elle est membre de la Commission des Institutions et de la Révision constitutionnelle, de la Commission de l'Agriculture, de la Viticulture, du Développement rural et de la Protection des consommateurs, de la Commission de la Culture, de la Commission juridique et de la Commission de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, des Médias, des Communication et de l'Espace.

[Lien](#) vers la Délégation luxembourgeoise auprès de l'APF.

### 3. AUTRES ÉVÈNEMENTS FRANCOPHONES

#### 3.1 LA 8<sup>e</sup> ÉDITION DU PARLEMENT FRANCOPHONE DES JEUNES (PFJ)

##### LE PARLEMENT FRANCOPHONE DES JEUNES

Le [Parlement francophones des jeunes \(PFJ\)](#), créé en 1999 à la suite du Sommet des chefs d'État et de gouvernement, est mis en œuvre par l'APF, avec le soutien financier de l'OIF. L'objectif principal du PFJ est de réaliser une simulation parlementaire des plus réalistes pour illustrer, avec les nouvelles générations, le modèle de la démocratie parlementaire, et former de véritables citoyens responsables au sein de l'espace francophone.

Sept Parlements francophones des jeunes se sont tenus à ce jour : Québec (2001), Niger (2003), Belgique (2005), Gabon (2007), France (2009), Côte d'Ivoire (2013) et Suisse (2015). Ils ont donné lieu à l'adoption de plusieurs textes qui ont tous été présentés au Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie.

##### LA 8<sup>e</sup> ÉDITION DU PFJ

Les jeunes seront répartis en commissions sur le modèle des quatre commissions de l'APF et travailleront sur les thèmes suivants :

- Commission des affaires parlementaires : Quel est votre parlement francophone des jeunes idéal ?
- Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles : Comment l'éducation peut-elle contribuer à la prévention de la radicalisation ?
- Commission de la coopération et du développement : La jeunesse francophone et l'entrepreneuriat numérique : enjeux et défis.
- Commission politique : Comment concilier État de droit et lutte contre le terrorisme ?

Chacune des commissions adoptera une résolution. Ces quatre résolutions seront ensuite présentées aux parlementaires lors de l'Assemblée plénière de l'APF.

L'APF renouvelle également l'expérience qui avait reçu un franc succès lors des 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> éditions du PFJ en incluant un concours de joutes oratoires dans le programme. La finale de ce concours se déroulera devant les parlementaires de l'APF le 11 juillet 2017 au centre de congrès européen.

Par ailleurs, l'APF offre la possibilité aux jeunes de participer à différents ateliers pratiques, permettant ainsi de renforcer leurs compétences sur des thèmes importants. Quatre ateliers différents seront proposés aux participants cette année sur le journalisme et la liberté d'expression dans les États en situation de crise, sur la sensibilisation à l'égalité femme-homme, sur les migrations et sur l'engagement citoyen.

Enfin, les jeunes auront la chance d'assister à une conférence le dimanche 9 juillet animée par deux expertes de l'Institut du Monde Arabe.

### 3.2 L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION DES SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX DES PARLEMENTS FRANCOPHONES (ASGPF)

L'Association des Secrétaires généraux des Parlements francophones a été créée en 1999. Elle est composée des Secrétaires Généraux ou Greffiers et des Secrétaires Généraux adjoints ou Greffiers Adjoints des Parlements membres de l'APF. Elle a pour objectif de renforcer l'efficacité de la coopération interparlementaire et de s'informer mutuellement des problèmes d'organisation et de fonctionnement des assemblées. L'association se réunira à Luxembourg en parallèle de la Session de l'APF du 7 au 9 juillet 2017.

## 4. INFORMATIONS PRATIQUES

### 4.1 LE DÉROULEMENT DES TRAVAUX DE LA SESSION

(Sous réserve de modifications)

#### VENDREDI 7 JUILLET

- Réunion du Bureau\*

CENTRE DE CONGRÈS  
EUROPÉEN

#### SAMEDI 8 JUILLET

- Réunion du Réseau des femmes parlementaires\*

CENTRE DE CONGRÈS  
EUROPÉEN

#### DIMANCHE 9 JUILLET

- Réunion des Commissions permanentes\*

CENTRE DE CONGRÈS  
EUROPÉEN

#### LUNDI 10 JUILLET

- Cérémonie d'ouverture officielle de la 43<sup>e</sup>  
Session de l'APF

- Allocution de S.E.M. le Président de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg, Mars di Bartolomeo
- Allocution de S.E.M. le Président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), Aubin Minaku Ndjalandjoko
- Allocution de S.E.M. le Premier ministre du Luxembourg, Xavier Bettel
- Allocution de S.E. Mme la Secrétaire générale de la Francophonie, Michaëlle Jean
- Allocution de S.A.R. le Grand-Duc Henri de Luxembourg

PHILHARMONIE DE  
LUXEMBOURG

- Assemblée Plénière

Intervention de S.E. Mme la Secrétaire générale de la Francophonie, Michaëlle Jean, suivie d'une période d'échange avec les parlementaires.

CENTRE DE CONGRÈS  
EUROPÉEN

MARDI 11 JUILLET

- Assemblée plénière
  - Débat général sur le thème : « Diversité linguistique, diversité culturelle, identité(s) ». Introduction du Professeur de sociologie à l'Université de Luxembourg, Louis Chauvel.
  - Séance conjointe Assemblée parlementaire de la Francophonie / Parlement francophone des jeunes et finale du concours de joutes oratoires.

CENTRE DE CONGRÈS  
EUROPÉEN

\*Ces réunions ne sont ouvertes ni au public ni à la presse, toutefois il sera possible de prendre quelques images à l'ouverture de toutes les réunions et de réaliser des entretiens avec les parlementaires. Pour toutes demandes, s'adresser à :

**Céline Argy**, Conseillère, responsable de la communication  
Assemblée parlementaire de la Francophonie  
[cargy@apf-fr.org](mailto:cargy@apf-fr.org)



## 4.2 PRINCIPAUX THÈMES DES RÉUNION DES COMMISSIONS ET DU RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES

La **Commission politique** analysera les situations politiques dans l'espace francophone ainsi que la lutte contre le radicalisme religieux et l'extrémisme violent. La commission examinera également un rapport sur la légalisation et la décriminalisation du cannabis vue sous l'angle de la politique publique et travaillera sur l'abolition de la peine de mort.

La **Commission de la coopération et du développement** examinera les questions portant sur l'agriculture, les changements climatiques et le numérique. Elle réfléchira également sur l'impact des migrations internationales dans l'espace francophone et sur les différents systèmes de santé. Enfin, elle fera un suivi de la Stratégie économique pour la Francophonie.

La **Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles** (CECAC), quant à elle, étudiera des projets de résolutions sur l'éducation civique et citoyenne dans la Francophonie et, sur la prévention de l'extrémisme violent et de la radicalisation. Elle se penchera également sur les questions du décrochage scolaire et de diversité des expressions culturelles.

Au cours de ses travaux, la **Commission des affaires parlementaires** abordera différents sujets : le bicamérisme dans l'espace francophone, les autorités de protection des données personnelles, les déontologues et les codes d'éthique des Parlements de l'espace francophone. Elle fera également un suivi du rapport sur « les enfants sans identité ».

Le **Réseau des femmes parlementaires** de l'APF travaillera sur divers thèmes, dont les femmes migrantes dans l'espace francophone, l'orientation professionnelle des filles après leurs études et la mobilisation des hommes et des garçons pour prévenir et éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles. Le Réseau fera également un suivi des engagements internationaux notamment en matière de participation des femmes dans les secteurs des STEM (Science, technique, ingénierie, mathématique).

## ANNEXE 1

### RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

La section luxembourgeoise accueillera la 43<sup>e</sup> Session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie du **6 au 11 juillet 2017**.

#### Internet et Réseaux sociaux

Pour suivre la Session en direct :

**Facebook:** <https://www.facebook.com/apf.francophonie.org>

**Twitter:** <https://twitter.com/APFfrancophonie>

Mots-dièse officiels : **#43apf #50ansAPF**

Pour suivre le PFJ en direct :

**Facebook:** <https://www.facebook.com/pages/Parlement-Francophone-des-Jeunes-PFJ/413611618701122?fref=ts>

**Twitter:** <https://twitter.com/APFfrancophonie>

Mot-dièse officiel: **#8PFJ**

#### Accréditations

Pour vous accréditer, merci de vous rendre sur le site d'inscription de la 43<sup>e</sup> Session via le lien ci-après : [http://apf2017.site.exhibis.net/accreditation\\_presse/accueil\\_presse.htm](http://apf2017.site.exhibis.net/accreditation_presse/accueil_presse.htm)

#### Personnes à contacter :

Les demandes de prises d'images et d'interviews devront être adressées à :

**Mme Céline Argy** | Conseillère, responsable de la communication de l'APF

Téléphone : + 33 1 40 63 91 75

Courriel : [cargy@apf-fr.org](mailto:cargy@apf-fr.org)

#### **Section luxembourgeoise**

**Maurice Molitor** | responsable du service des relations publiques

Téléphone : +352 466 966 660 Fax : +352 466 966 661

Courriel : [relations.publiques@chd.lu](mailto:relations.publiques@chd.lu)

## ANNEXE 2

### COMPOSITION DE L'APF

#### [LISTE DES PARLEMENTS MEMBRES](#)

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie est composée de représentants de 83 Parlements ou organisations interparlementaires.

#### [COMPOSITION DU BUREAU](#)

## ANNEXE 3

### SECTIONS PARTICIPANT AU PFJ

Liste des sections ayant confirmé leur participation à ce jour :

ALBANIE  
ANDORRE  
ARMÉNIE  
BELGIQUE/COMMUNAUTÉ FRANÇAISE/WALLONIE-BRUXELLES  
BÉNIN  
CAMBODGE  
CAMEROUN  
CANADA  
CÔTE D'IVOIRE  
EX-REPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE  
FRANCE  
GABON  
GRÈCE  
GUINÉE  
HAITI  
JURA  
LIBAN  
LUXEMBOURG  
MADAGASCAR  
MALI  
MAURICE  
NIGER  
NOUVEAU-BRUNSWICK  
QUÉBEC  
RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE  
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO  
ROUMANIE  
SÉNÉGAL  
TOGO  
VALLÉE D'AOSTE  
VIETNAM